

**COMPTE RENDU** de la réunion du Comité sur la circulation et le stationnement tenue le 18 juillet 2017 à 9h30 à laquelle les personnes suivantes étaient :

Présentes :

Membres :  
André Brideau  
Céline Forget  
Marie-Josée Nobert  
Stephen Zakrzewski (SPVM)  
Christian Alary (SPVM)  
Ian Mainville

Absentes :

Membres :  
Stéphane Robitaille (SIM)  
Jacqueline Gremaud

---

La réunion débute à 9h40.

---

## 1. Adoption de l'ordre du jour

---

- a) Adoption de l'ordre du jour
- Les membres recommandent l'adoption de l'ordre du jour.

---

## 2. Dossiers

---

- a) Demande relative à la circulation sur l'avenue McDougall
- Les membres du Comité mentionnent :
    - que les relevés de la circulation ne démontrent pas des débits importants et de problèmes de vitesse significatifs ;
    - que les opérations policières n'ont aucunement démontré de vitesse élevée ni de problématique quant au débit de la circulation ;
    - que l'implantation d'un sens unique aurait comme effet d'augmenter la circulation sur les rues avoisinantes ;
    - que des tiges ont été installées dans la courbe de façon à réduire les voies de circulation et de bien diriger les véhicules dans leur couloir respectif ;
    - que les travaux actuellement réalisés sur l'avenue Laurier amènent un surplus de circulation sur l'avenue McDougall, mais que ce n'est qu'une situation temporaire.
  - Considérant tous les faits mentionnés ci-haut ainsi que la présence de l'interdiction du virage à droite du chemin de la Côte-Sainte-Catherine vers l'avenue McDougall, de 16h à 19h tous les jours de la semaine, les membres du Comité ne recommandent pas l'implantation d'un sens unique vers le sud sur l'avenue McDougall.
- b) Demande relative à la circulation sur la partie de l'avenue Bloomfield comprise entre les avenues Bernard et Lajoie
- Les membres du Comité mentionnent :
    - qu'une importante affluence de véhicules et de piétons est présente au carrefour des avenues Bernard et Bloomfield et qu'il est donc nécessaire que ce carrefour soit géré par des feux de circulation destinés aux véhicules et aux piétons, tel que présentement, plutôt que par des arrêts obligatoires à toutes les approches ;
    - Afin de diminuer l'accélération des voitures désirant ne pas manquer la lumière verte, les membres du Comité recommandent que des volets soient installés sur les lentilles vertes des feux de circulation existants sur l'avenue Bloomfield.

c) Demande relative à la circulation sur les avenues de Vimy et Kelvin

- Les membres du Comité recommandent :
  - que, compte tenu de la nouvelle géométrie de l'avenue de Vimy, la ligne d'arrêt et la signalisation soit avancée près de l'intersection de l'avenue Kelvin ;
  - qu'un tréteau soit installé au centre de la chaussée devant les propriétés sises au 56 et 60 avenue Kelvin ;
  - que, sous réserve de l'approbation de la majorité des résidents, le stationnement, d'une durée maximale de deux heures, à l'exception des détenteurs de vignettes, soit autorisé sur les deux côtés de la partie de l'avenue de Vimy comprise entre les avenues Lajoie et Kelvin en excluant la partie le long du parc.

La réunion prend fin à 11h15.